

AVIS PUBLIC

CONVOCAION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (MRCVR), À L'EFFET QUE :

Une séance extraordinaire du Conseil est convoquée par les présentes, par madame Evelyne D'Avignon, directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le **mercredi 3 novembre 2021, à 7 h 30**, au siège social de la MRCVR situé au 255, boulevard Laurier, bureau 100, McMasterville, Québec, J3G 0B7, laquelle sera tenue par moyens de télécommunication.

Cette séance sera sans public, mais celle-ci sera publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participant(e)s et le résultat de la délibération des membres, le tout conformément à l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020, l'arrêté numéro 2020-049 du 4 juillet 2020 et l'arrêté numéro 2020-074 du 2 octobre 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, ainsi que du décret numéro 102-2021 du 5 février 2021 et du décret numéro 433-2021 du 24 mars 2021.

Lors de cette séance seront pris en considération les sujets suivants :

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Interventions de l'assistance
5. Environnement
 - 5.1 Écocentre régional
 - 5.1.1 Déneigement pour la saison 2021-2022 : octroi de contrat de gré à gré
 - 5.1.2 Octroi d'un contrat de services professionnels en ingénierie et de laboratoire relatifs à la surveillance des travaux et le contrôle de la qualité des matériaux pour la construction de la phase 2
6. Clôture de la séance

DONNÉ À McMASTERVILLE, CE VINGT-HUITIÈME (28^e) JOUR DU MOIS D'OCTOBRE (10) DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (2021).

(Signé)

Evelyne D'Avignon
Directrice générale et secrétaire-trésorière